

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Instruction du 4 juillet 2017 relative au renseignement criminel dans la police nationale

NOR : INTC1719913J

Pièce jointe: annexe DPN-2.2A.

1. Préambule

Au plan national, la police nationale concourt de façon significative aux activités de renseignement, à la fois de nature administrative et de nature judiciaire.

Les activités de renseignement de nature judiciaire prennent la dénomination commune de « renseignement criminel ».

La présente instruction, consacrée au renseignement criminel hors le champ du terrorisme, complète les dispositions contenues dans l'instruction du 12 avril 2016 relative à la coordination de l'investigation entre les services territoriaux en matière de lutte contre la délinquance quotidienne.

2. Définition et finalités du renseignement criminel

2.1. Définition

Le renseignement criminel est à la fois une information et une activité.

Toute information procédant d'une source ouverte ou fermée, relative à une activité délictuelle ou criminelle, suffisamment précise et pertinente pour donner lieu à une exploitation à des fins opérationnelles ou stratégiques, afin de lutter contre un ou plusieurs groupes criminels organisés, peut être qualifiée de renseignement criminel.

Le renseignement criminel est aussi un processus séquentiel¹ au fil duquel des faits constatés ou rapportés (les informations « brutes » ou « primaires ») sont convertis, par étapes successives d'enrichissement (analyse/recoupement), en éléments de renseignement directement exploitables par les responsables d'activité judiciaire.

2.2. Finalités

D'une façon générale, l'activité de renseignement criminel vise à développer un soutien aux enquêtes judiciaires et appliquer une police proactive en matière criminelle: détection des signes précoces, anticipation, analyse de l'émergence ou des mutations des phénomènes criminels, dans le but de réaliser des enquêtes judiciaires d'initiative et ciblées et de permettre leur prise en compte à leur juste niveau par les services d'enquêtes et les magistrats (ex: phénomènes de basse intensité qui, pris individuellement, donnent l'illusion d'être des infractions isolées mais qui, en réalité, relèvent de l'activité de groupes criminels organisés).

En particulier, la pro-activité appliquée aux informations de nature criminelle a essentiellement deux finalités: l'exploitation opérationnelle et la production d'analyses stratégiques.

L'exploitation opérationnelle d'une information consiste notamment à décrire des séries, des modes opératoires ou des objectifs actifs. Elle constitue une aide directe aux différents échelons de commandement ou aux enquêteurs pour la résolution des crimes et délits.

L'analyse stratégique permet une connaissance et un suivi des évolutions criminelles majeures en prenant en compte une perspective élargie des causes de la délinquance en vue d'impacter significativement la criminalité, d'évaluer et d'anticiper la menace, de déterminer des priorités, de proposer des actions à tous les services et organismes pouvant avoir un effet sur la délinquance, de soutenir la planification et l'évaluation des actions à long terme.

Ces deux composantes du renseignement criminel correspondent à des processus distincts mais s'enrichissent mutuellement.

3. Les acteurs et les sources du renseignement criminel

3.1. Les acteurs

En matière de recueil du renseignement criminel, tous les policiers, notamment ceux employés dans les services d'investigation, sont susceptibles d'y contribuer par le traitement de sources humaines, par le contact avec les acteurs de la procédure judiciaire (gardés à vue, témoins, détenus), par les surveillances physiques et techniques diligentées.

¹ Le cycle du renseignement, tel que défini par les normes internationales (notamment Europol): recueil, analyse, exploitation, diffusion.

En revanche, s'agissant de l'analyse du renseignement criminel, seuls certains services de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), de la direction centrale de la police aux frontières (DCPAF), de la direction centrale de la sécurité publique (DCSP) et de la préfecture de police en sont les acteurs.

3.2. *Les sources*

D'une façon générale, les procédures pénales établies par les services de la police et de la gendarmerie nationales constituent la principale source du renseignement criminel.

Plus particulièrement, les sources du renseignement criminel comprennent : les informateurs ; les éléments collectés grâce aux techniques de renseignement ; les informations contenues dans les fichiers composant la documentation opérationnelle ; les renseignements collectés par le réseau des attachés de sécurité intérieure et des officiers de liaison de la DCI ; les renseignements adressés par les services d'investigation étrangers.

4. **Le circuit du renseignement criminel au sein de la police nationale**

4.1. *La centralisation du renseignement criminel*

4.1.1. Le réseau

Au sein de la DCPJ, le Service d'Information, de Renseignement et d'Analyse Stratégique sur la Criminalité Organisée (SIRASCO) centralise le renseignement criminel pour l'ensemble de la police nationale.

A cette fin, en complément des structures internes à la DCPJ permettant la centralisation du renseignement criminel par le SIRASCO, ce dernier s'appuie sur un réseau constitué de points de contact situés dans l'ensemble des directions de la police nationale et chargés de lui transmettre les éléments pertinents de renseignement criminel :

- au sein de la DCSP, la division des activités judiciaires de la sous-direction des missions de sécurité et la division 4 du service central du renseignement territorial centralisent les éléments obtenus des directions départementales de la sécurité publique, coordonnatrices zonales ;
- au sein de la DCPAF, l'Unité de Coordination Opérationnelle de la Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Migrants (UCOLTEM) centralise les éléments issus de son activité et de celle des brigades mobiles de recherches qu'elle coordonne ;
- au sein de la préfecture de police, le SIRASCO de la direction régionale de la police judiciaire de Paris centralise le renseignement criminel.

Le SIRASCO est également en liaison avec le dispositif, mis en place dans le cadre de l'amélioration de la coordination de l'investigation judiciaire entre la DCPJ et la DCSP², de détection de la délinquance sérieuse. Dans le cadre de ce dispositif, les divisions du traitement de l'information criminelle (DTIC) des directions régionales et interrégionales de la police judiciaire regroupent notamment les services de rapprochements et de synthèse. Au niveau zonal, elles bénéficient du logiciel CORAIL (cellule opérationnelle de rapprochement et d'analyse des infractions liées) et intègrent des policiers de sécurité publique. Coordinés par la division nationale du traitement de l'information criminelle (DNTIC) de la DCPJ, leurs rapprochements peuvent mettre en exergue des phénomènes liés à la criminalité organisée (ex. : activité d'un groupe criminel spécialisé dans la commission de vols) et constituent une source de renseignement criminel susceptible d'alimenter le SIRASCO.

4.1.2. Le contenu des échanges

Les éléments transmis au SIRASCO concernent les individus impliqués dans des infractions graves et des trafics organisés et structurés, les individus impliqués dans des faits où apparaît une dimension transnationale ou des modes opératoires spécifiques.

Il s'agit de transmettre des éléments de procédure (rapports de synthèse, PV importants : auditions, constatations, surveillances, etc.), ainsi que des éléments administratifs (notes d'information ou de synthèse, rapports de surveillances, notes de contact avec un informateur, etc.).

4.2. *L'exploitation et la circulation du renseignement criminel*

4.2.1. L'exploitation

Les informations transmises sont exploitées par les analystes du SIRASCO, répartis au sein de secteurs spécialisés par filières criminelles.

Les éléments relationnels jugés pertinents (nom, complices, famille, adresses, entreprises, véhicules, téléphones, etc.) sont ajoutés à la base de données « Vision Analytique Stratégique sur la Criminalité Organisée »³ (VASCO), pour favoriser l'occurrence de rapprochements entre groupes criminels différents ou au sein d'un même groupe criminel.

² Cf. doctrine de coordination de l'investigation judiciaire entre les services territoriaux de la sécurité publique et de la police judiciaire du 12 avril 2016.

³ Permet des rapprochements entre les personnes physiques ou morales impliquées dans des organisations criminelles.

Chaque service contributeur demeure propriétaire de son information. Il est avisé de tout rapprochement avec une information qu'il aura communiquée et autorise la transmission à une tierce partie de ses informations.

4.2.2. La circulation

Le SIRASCO assure la circulation de l'information criminelle au sein du réseau qu'il anime, au profit de l'ensemble des directions de la police nationale contribuant au renseignement criminel.

Les services concernés peuvent consulter la base VASCO auprès des SIRASCO territoriaux et du SIRASCO central.

De même, ils peuvent demander une analyse spécifique sur un groupe ou un phénomène criminel; ces demandes doivent être présentées au chef du SIRASCO central par les points de contact des directions.

Enfin, dans l'hypothèse de renseignements recueillis par un service et non exploitables par celui-ci (du fait de sa compétence matérielle ou territoriale par exemple), sur des faits commis ou des agissements criminels en cours, le SIRASCO peut reprendre ces éléments sous la forme de «note grise» en mentionnant le service d'origine et l'adresser ensuite au service considéré comme le plus apte à l'exploiter.

5. La formation en matière de renseignement criminel

La direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, ainsi que l'ENSP mettent en œuvre des modules de formation dédiés au renseignement criminel dans les différents cursus de formation, en associant ces modules aux enseignements portant sur l'enquête judiciaire.

Fait le 4 juillet 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
Le directeur général de la police nationale,
J.-M. FALCONE

ANNEXE DPN-2.2A

